

Ordres religieux en Forêt d'Orient



Des ordres religieux et militaires installent leurs bases arrière, indispensables à leur essor en Forêt d'Orient. Cette entité naturelle est un atout au Moyen Age pour diverses raisons. Outre le fait que la forêt témoigne d'un pouvoir réel et symbolique, cette terre forestière devient une réalité du pouvoir que s'approprient lentement les institutions ecclésiastiques.

Ressources indispensables à la vie comme le bois de chauffage, de production pour la transformation des minerais, d'extraction pour les minerais et minéraux, zone également de détente par la pratique de la chasse, elle est également, dans une moindre mesure, une zone de peurs et de tensions où l'évangélisation a du mal à se réaliser.

C'est sur ce terreau fertile, vide d'homme que s'installent les abbayes.

Rappelons en tout premier lieu, la spécificité de

l'abbaye dans les institutions de l'Eglise.

Une abbaye est un monastère où le supérieur abbé dispose d'un pouvoir autonome. Cette communauté de moines vit sa foi en suivant une règle à laquelle les moines font référence quotidiennement.

Il en est ainsi de l'abbaye de Montieramey installée le long de la Barse depuis 837, qui vit au rythme de la règle de Saint Benoît.

En 1112, trois prêtres s'installent près de Trannes, sur la rive droite de l'Aube, afin de respecter les préceptes de vie de Saint Augustin : ainsi naît la communauté de chanoines de Beaulieu.

Un troisième ordre obéissant à la règle cistercienne s'installe dans une forêt nommée Buxy ayant la particularité d'être traversée par la Barse non loin de Lusigny ; il s'agit de Larivour.

Observons que trois ordres différents sont présents dans cette contrée affirmant la valeur de cette forêt.

Quant aux communautés de religieux non érigées en abbayes, nous les appelons des prieurés. Ces derniers sont présents sur le territoire en question témoignant par la même occasion du pouvoir temporel de l'abbaye-mère.

Il en est ainsi des prieurés dominés par Montier en Der présents à Saint Léger, Brienne et Rosnay. L'ordre de Robert de Molesme est présent par l'entremise de son prieuré à Radonvilliers.

Lorsque nous cheminons à travers la Forêt d'Orient, il apparaît difficile de ne pas évoquer le nom qui unit l'espace végétal et l'ordre militaire ; il s'agit du lac du Temple.

Les Templiers donnent à une forêt un nom en toute logique car ayant été créés par un chevalier issu du diocèse ; Hugues de Payns en 1129 par le concile de Troyes, ces Templiers se développent dans une contrée vide d'hommes mais riche au demeurant.

Ayant la mission de combattre pour la foi chrétienne, ces militaires installent à Géraudot, puis à Rosnay, une commanderie nécessaire à leur périple, une grange à Villiers le Bois indispensable pour la transformation de la matière, notamment le fer, source de puissance et de richesse à l'époque féodale.

Enfin terminons notre pérégrination par Beauvoir qui vit s'épanouir l'ordre Teutonique grâce à l'impulsion des comtes de Brienne dès 1192 et à Géraudot où s'installèrent les Hospitaliers connus aujourd'hui sous le nom de chevaliers de Malte.